

Dirassat & Abhath
The Arabic Journal of Human
and Social Sciences



مجلة دراسات و أبحاث
المجلة العربية في العلوم الإنسانية
والاجتماعية

EISSN: 2253-0363
ISSN : 1112-9751

Dynamique démographique et population active en Algérie

الحركة الديمغرافية والفئة النشيطة في الجزائر

SABEUR CHOUREF MOKHTARIA_1

1-Maitre de conférence A, Université d'Oran 2, Laboratoire (LMEDE)

sabeurchouref.mokhtaria@univ-oran2.dz

صابر شويرف مختارية1،

1 استاذة محاضرة -1-، جامعة وهران 2، مخبر LMEDE، الجزائر

Auteur correspondant: **SABEUR CHOUREF MOKHTARIA,**

Email : sabeurchouref.mokhtaria@univ-oran2.dz

تاريخ القبول : 2022-12-13

تاريخ الاستلام : 2022-08-03

Résumé:

Le taux de chômage en Algérie a presque doublé entre 1989 et 2000, il reste supérieur de 22 %.selon l'ONS ce taux a touche les 10% en 2020 malgré cette baisse il reste très important, surtout face à l'échec des politiques d'emploi adopté par l'État. Cette recherche vise à mettre la lumière sur l'impacte de la tendance démographique sur la population en âge de travailler et les primo-demandeur de l'emploi.

Mots clés : croissance démographique ; fécondité ; mortalité ; population active ; chômage.

الملخص : شهدت الجزائر تضاعفا لمعدل البطالة التي أهلك عاتق الاقتصاد الجزائري، فبين سنتي 1989 و 2000 تضاعفت معدلات البطالة و بلغت أكثر من 22 %، و حسب ONS فقد عرف هذا المعدل انخفاضا وصل الى 10% سنة 2020 ، ولكن يبقى مشكل عدم توفر مناصب الشغل مطروحا خاصة أمام تعثر السياسات والأنظمة التي اتبعتها الدولة. تهدف هذه الورقة البحثية إلى تسليط الضوء على أهم الاتجاهات الديمغرافية وأثرها على فئة السكان في سن العمل وعدد طالبي العمل الجدد.

الكلمات المفتاحية: النمو الديمغرافي، الخصوبة، الوفيات، الفئة النشيطة، البطالة.

Abstract:

The unemployment rate in Algeria almost doubled between 1989 and 2000; it remains higher by 22%. According to the ONS this rate reached 10% in 2020 despite this drop it remains very high, especially in the face of the failure of policies of employment adopted by the State. This research aims to shed light on the impact of demographic trends on the future of the working-age population and first-time job seekers.

Keywords: population growth; fertility; mortality; active population; unemployment.

signifie que la croissance démographique de l'Algérie a été plus forte que celle du Maroc.

1. Introduction:

L'Algérie était, en 1962, le 38^{eme} pays le plus peuplé du monde, avec 11,2 millions d'habitants, selon la base de données des Nations unies. En 2010, elle a progressé trois places pour se situer au 35^{eme} rang mondial, avec une population de 35,4 millions d'habitants. Dans le même temps, son voisin marocain a reculé du 34^{eme} au 38^{eme} rang (de 12,3 millions à 32,4 millions d'habitants). En clair, cela

Depuis son indépendance en 1962, l'Algérie a lancé de grands projets économiques pour mettre en place une assise industrielle dense. Cependant, en dépit des réalisations importantes (routes, autoroutes, universités, usines, etc.), qui ont été réalisées l'économie algérienne, passant par divers stades de turbulences, n'arrive toujours pas à trouver ses repères et à tirer les leçons des échecs précédents. Dans les années 1980, l'économie Algérienne a connu des difficultés importantes. En effet, le contre-

choc pétrolier de 1986 a porté un coup dur à une économie quasiment rentière, c'est la période des plans anti-pénurie et de stabilisation. Aux débuts des années 1990, l'Algérie a engagé des réformes structurelles concrétisant ainsi le passage à l'économie de marché. L'économie Algérienne dépendant toujours de la rente des hydrocarbures, qui représentent la principale source de revenus du pays, sans être parvenue à se diversifier et à mettre en place une industrialisation compétitive au niveau international.

La question principale à laquelle ce travail tente de répondre à travers cette étude est la suivante : quelle est l'impacte de la tendance démographique sur la population en âge de travailler et les primo-demandeur de l'emploi?

La méthodologie suivie dans cette étude est constituée de deux éléments et se présente en deux composantes :

- Les méthodes de collecte des données.
- Une analyse descriptive et analytique des réalisations et principaux résultats dégagés est présentés à travers la mobilisation des données statistiques du Ministère du Travail et de l'Emploi et de la Sécurité Sociale (MTESS), et de l'Office National des Statistiques (ONS).

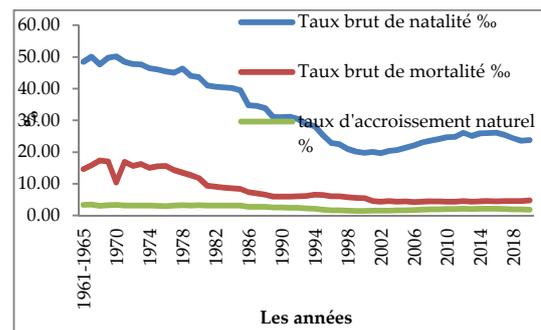
2. La situation démographique en Algérie 1961-2020 :

2.1.L'évolution de la population algérienne 1961-2020 :

Au cours des années quarante l'Algérie a connu régime démographique primitif. Le taux de natalité se situe à un niveau jamais atteint (avant

l'indépendance) il dépasse 47‰ dans la période entre 1951-1955. après 1962 une période de récupération qui s'exprime par l'élévation du niveau de natalité pour atteindre un taux de 50.16 ‰ en 1970 correspondant à une fécondité naturel. Le taux brut de mortalité est toujours en diminution mais supérieur à 12‰ jusqu'en 1980, et pour le taux d'accroissement qui en résulte est toujours supérieur à 3%. Celui enregistré 3.50% en 1976-1980 et sera considéré comme l'un des taux d'accroissement naturels des plus élevés du monde.

Graphique N°01 : Evolution des indicateurs démographiques en Algérie entre 1962-2020.



Source : établie à partir des données de l'ONS.

Entre 1986-2002, l'Algérie lance un vaste programme de maîtrise de la croissance démographique basé sur la prévention sanitaire, la vaccination massive et la prévention maternelle et infantile. Les progrès sanitaires de la population sont à l'origine de la baisse de la mortalité. L'amélioration de l'hygiène et de l'alimentation (disparition des famines et rations alimentaires plus équilibrées) et un plus grand accès aux soins médicaux entraînent un recul du nombre de décès. Les maladies infectieuses reculent. Elles

ne sont plus la cause principale des décès. La baisse spectaculaire de la mortalité infantile, en plus des résultats obtenus grâce aux différentes réalisations d'infrastructures sanitaires, est sans doute le facteur primordial de la baisse de la mortalité générale. La mortalité infantile passe de 70.71‰ en 1986 à 39.15‰ en 2002 et la mortalité générale de 7.34‰ à 4.41‰ durant la même période. Le programme national de maîtrise de la croissance démographique (PNMCD) a donné également des résultats non négligeables aussi sur le plan de la sensibilisation des femmes en âge de procréer que sur celui de l'usage des moyens contraceptifs.

La période 2003-2021 était marquée par une légère reprise pour le taux brut de natalité à partir de 2003. Ce revirement de la situation est probablement le résultat de l'augmentation de la population féminine en âge de procréer et le renforcement de l'intensité du mariage (la fin de période des décennies noir, été marquée par l'augmentation des prix de pétrole). Le taux brut de natalité qui était 19.68‰ en 2002 augmente à 24.07‰ en 2009 à 25.93‰ en 2014. Le taux brut de mortalité ne dépasse pas les 4‰ (résultat des progrès sanitaire). Le taux d'accroissement naturel s'élève de 1.85% en 2003 à 2.15% en 2014 à cause de niveau de natalité et mortalité enregistré dans ces années. Pour la période intercensitaire 2017-2020 le taux d'accroissement naturel continuant d'enregistre une baisse enclenchée depuis 2017, avec un recul de 0,25 point par rapport à l'année 2020. Ce déclin continu dû au recul du taux brut de

natalité enregistrées au cours de cette période mais aussi à l'augmentation du taux brut de mortalité (Les maladies cardiovasculaires demeurent la première cause des décès en Algérie avec un taux de plus 22% entre 2017-2020¹. Pandémie: COVID 19...).

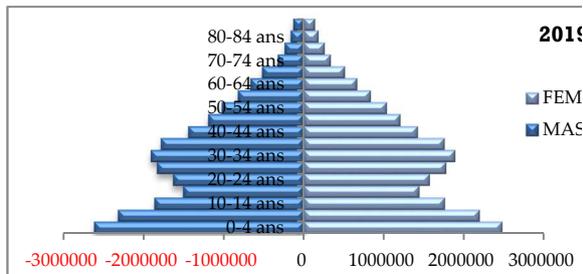
2.2.La structure de la population Algérienne :

La population âgée de moins de 15 ans est caractérisée par une inactivité productive en matière de l'économie et infertilité en matière de procréation. Cette dernière a connue une proportion élevée en 1977 en résultat du taux de natalité qu'a connu l'Algérie durant la période post- indépendance. Ce taux était de l'ordre de 50,12‰ en 1967 et 45,02‰ en 1977. A partir de 1987 la proportion des jeunes a commencé à diminuer à cause de la baisse du taux de natalité et notamment le taux de fécondité grâce aux politiques de régulation des naissances, la planification familial, disponibilité des moyens contraceptifs modernes ainsi qu'au retardement de l'âge au mariage.

La population âgée de 15-64 ans totalise en 2008 une proportion de 66.53% de la population contre 59.19% en 1998. En valeur absolue, leur nombre est passé de 17.401 millions à 22.673 millions pour la période intercensitaire. Ce renforcement est le résultat de l'arrivée des générations du baby boom à l'âge de travailler. En 2014, elle passe à 65.87% se qui signifie que la population Algérienne a une force de main d'œuvre importante, ce qui est considéré comme un avantage pour le développement économique et social d'un coté et

comme il peut être aussi un facteur négatif pour le marché de travail (chômage), la crise du logement...

Graphique N°02 : Pyramide des âges de la population algérienne résidente des ménages ordinaires et collectifs au 2019.



Source : établie à partir des données de l'ONS. (La construction des pyramides des âges selon l'hypothèse : l'âge limite est 100 ans).

La part des personnes âgées de 65 ans et plus qui renseigne sur le degré de vieillissement de la population représentent 5.72% en 2014 contre 5.34% en 2008. Cette part a connue une diminution sur la période intercensitaire 1966 à 1987. Après ce fléchissement en remarque une augmentation continue. Il importe de souligner que le vieillissement de la population est lié principalement à la baisse de la fécondité et à l'allongement de l'espérance de vie résultant de l'amélioration des conditions, notamment celles de la santé. Un allongement de la vie nécessite une politique adaptée pour une meilleure prise en charge des personnes âgées

A long terme, l'évolution de la population 65 ans et plus exercerait une pression lourde sur les systèmes de santé et de retraite, accompagnée de fait, d'une transition épidémiologique qui se traduit par l'apparition plus importante de maladies chroniques et dégénératives

dont les soins sont souvent lourds et onéreux. Les hommes étaient plus nombreux que les femmes lors des recensements de 1966 (50.21%) et 1987 (50.58%) et de 1998 (50.55%) et 2008 (50.57%) et moins nombreux pour le recensement de 1977 (49,75%).

En 2019, la population Algérienne était estimée à 43.4 millions de personnes. Les jeunes âgées de 0 à 14 ans constituaient 30.45 % de la population, tandis que les personnes considérées en âge de travailler 15 à 64 ans représentaient 63.08 % de la population et une proportion de 6.47 % pour les personnes âgées de 65 ans et plus (une augmentation de 1.13 point par rapport au recensement de 2008). La population résidente des ménages ordinaires et collectifs se compose de 50,70% de personnes de sexe masculin et de 49,30% de personnes de sexe féminin.

La structure par âge et par sexe en 2008 laisse entrevoir une reprise de la natalité au cours notamment des cinq dernières années précédent le recensement. La part des 0-4 ans est évaluée à 10% contre 8.50% pour celle des 5-9 ans. Ce constat est corroboré par les données de l'état civil. Le nombre de naissances vivantes est passé de 649000 en 2003 à 817 000 en 2008². Une baisse légère du volume des naissances vivantes enclenché depuis 2017, qui a dépassé pour la sixième fois le seuil d'un million de naissances en 2019.

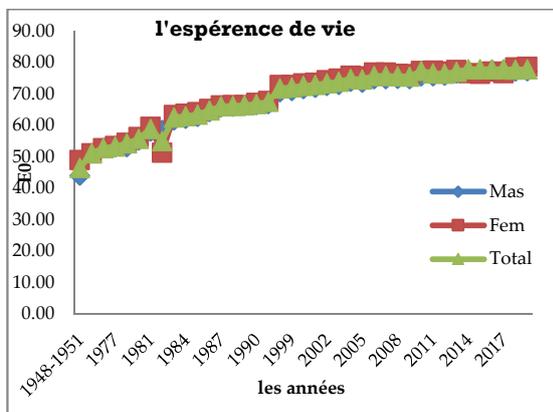
La population résidente totale a connue un accroissement naturel atteignant 837 mille personnes, soit un taux d'accroissement naturel de 1.93%

qui demure faible. Cette régression est imputée essentiellement à l'augmentation du volume des décès et la baisse du volume des naissances vivantes. Cette dernière est expliquée par le recul de l'effectif des mariages depuis 2014 ou : les bureaux de l'état civil ont enregistré 315 mille unions au cours de l'année 2019, soit une baisse relative de plus de 5% par rapport à 2018. Le taux brut de nuptialité poursuit ainsi sa décroissance, passant de 10.13‰ en 2013 à 7,26‰ en 2019. Cette baisse continue conforte une fois de plus l'hypothèse de l'impact de la modification de la structure par âge de la population sur le recul du volume des mariages³.

3. L'espérance de vie :

Le recul de la mortalité, en particulier la mortalité infantile, enregistré depuis cinquante ans, s'est traduit par un gain considérable en espérance de vie à la naissance puis aux différents âges de la vie. L'espérance de vie à la naissance est aujourd'hui supérieure à 77 ans.

Graphique N°03 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance en Algérie entre 1948-2019.



Source : établie à partir des données de l'ONS.

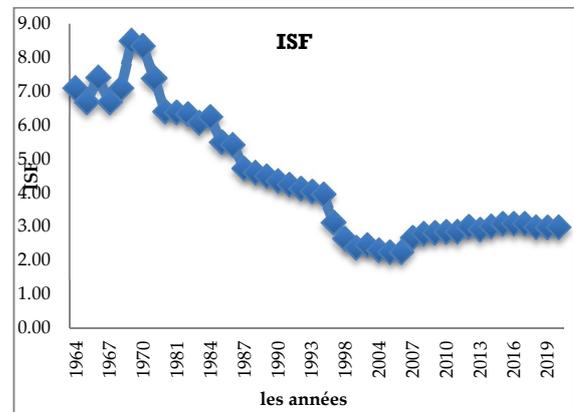
L'espérance de vie à la naissance est passée de 51.15 ans en 1965 à 77.80 ans en 2019 enregistrant une amélioration de 26.65ans. Par sexe, les femmes Algériennes, leur espérance de vie s'allonger de 27.43 ans contre 26.08 ans pour les hommes Algériens pour la période intercensitaire 1965-2019.

L'évolution positive de l'espérance de vie à la naissance est également à inscrire à l'indicatif des progrès de la science et l'amélioration des conditions de vie dont résulte une mortalité remarquablement faible.

4. La fécondité :

Après l'indépendance, l'Algérie s'est inscrite dans le modèle économique socialiste qui rejette toute politique de population et adopte le principe du développement comme meilleur contraceptif.

Graphique N°04 : Evolution du l'indice synthétique de fécondité de l'Algérie entre 1964-2020.



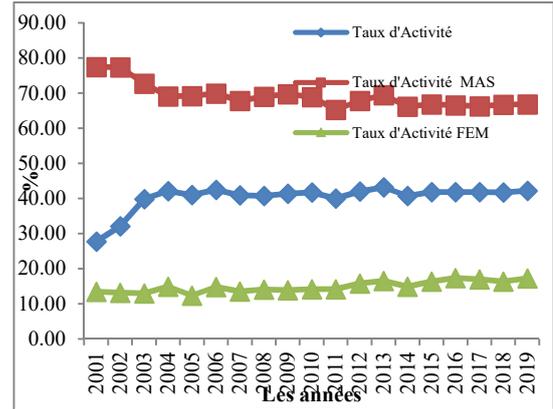
Source : établie à partir des données de l'ONS.

La régression était régulière jusqu'à 2007 pour atteindre 2.7 enfant (le retard de l'âge de mariage à cause de : élévation du niveau d'instruction pour les femmes par rapport aux années 60 et 70, crise de logement, le chômage. Ce qui prolonge la période de scolarité et les encouragements à entrer dans la vie professionnelle). Après cette dernière, l'ISF augmente d'une année à une autre pour atteindre 3.03 enfant en 2014. L'élévation de cet indice s'est fait grâce à la reprise de mariage (la fin des décennées noir, augmentation des prix de pétrole...). Après 2014 ce taux connaît une régression légère d'une année à une autre où il se stabilise à 3 enfants en 2018, 2019 et 2020.

5. Population active :

Les données de l'ONS sur les 18 années d'étude (2001-2019) font ressortir d'importantes disparités selon le sexe, le milieu de résidence et niveau d'instruction, ces facteurs conditionnent le comportement de la population vis-à-vis du marché du travail. Lorsqu'on observe le graphique N°05 la première chose à dire : Le taux d'activité masculine est toujours supérieur à celui du sexe féminin car l'activité était toujours une nécessité pour les hommes.

Graphique N°05: Evolution du taux brut d'activité par sexe entre 2001 et 2019.



Source : établie à partir des données de l'ONS.

L'évolution de taux d'activité masculine varie en générale entre 65.30% et 77.51%. Le taux d'activité féminine est caractérisée par une augmentation tardive en globale sauf pour quelques années où il rencontre des chutes assez faible.

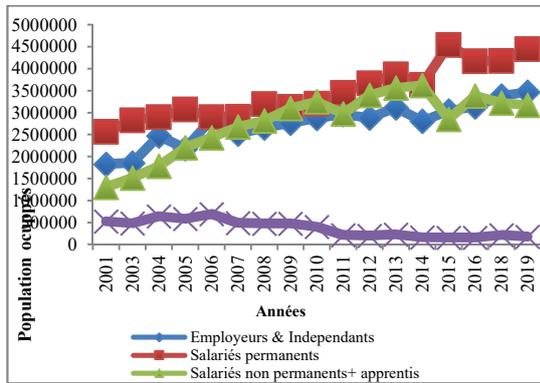
5.1. La population occupée selon la situation dans la profession :

Un regard sur la qualité de la main d'œuvre selon le niveau d'instruction et la situation dans la profession peut nous éclairer sur le capital humain et les conditions de sa mobilisation par l'économie nationale.

Le graphique N°06, nous montre clairement la régression du salariat permanent et à l'inverse la progression du salariat non-permanent durant cette période. Ce qui indique l'intensification du niveau d'emploi grâce à des mécanismes visant l'emploi des jeunes (les contrats de pré-emploi, les contrats d'insertion professionnel...) et la participation du secteur privé dans la création de postes d'emploi. La dominance de l'emploi non-permanent est l'évènement marquant en 2010 avec

3 250 mille personnes (parmi 9 735 mille occupés). La part des employeurs et indépendants dans cette structure ont connu des variations légères, entre 27% et 32% durant la période 2001-2019. La baisse constante de l'emploi permanent constitue un risque de tension sociale.

Graphique N°06 : La répartition de la population occupée selon la situation dans la profession entre 2001-2019.



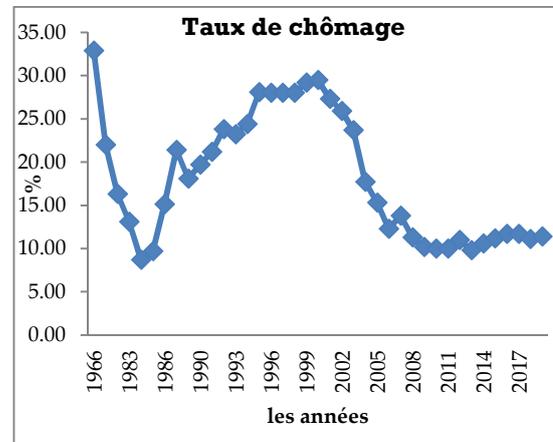
Source : établie à partir des données de l'ONS.

Il convient à noter, que la taille de la population occupée déclarée n'est pas un chiffre précis, car un nombre considérable de main-d'œuvre travail dans le marcher informel et comme résultat elle peut être parmi les chômeurs lors des enquêtes de l'ONS. Selon les résultats de l'enquête d'emploi auprès de ménage (2014), l'emploi informel non agricole au sens de la définition du BIT est estimé en septembre 2014 à 3 517 mille occupés qui déclarent ne pas être affiliés au régime de la sécurité sociale, ce qui constitue 37.70 % de la main-d'œuvre totale non agricole. Et par conséquent, ce qui soulève fortement la question de l'ajustement de marché du travail.

5.2.Population en chômage :

Depuis l'indépendance, le pays était confronté à un chômage structurel de grande envergure et a une extrême précarité de l'emploi. La population active était peu qualifiée et sans instruction, fortement concentrée dans les compagnes (70%) avec un début d'exode rural qui aggrave le chômage dans les villes. Ces caractéristiques du marché du travail ont influencé durablement les politiques de l'emploi et ont pesé lourdement sur une économie en développement⁴. L'économie Algérienne n'a pu absorber rapidement les chocs adverses subis au cours des années 80 comme le montre l'évolution du taux de chômage dans le graphique N°07.

Graphique N°07 : l'évolution du taux de chômage entre 1966 et 2019.



Source : Etablie a partir des données du l'ONS.

Le chômage en Algérie est passé par trois périodes principales :

5.2.1. La première période allant de 1966 à 1984 :

La démarche Algérienne au lendemain de l'indépendance a été une stratégie axée sur l'emploi. En effet, le taux de

chômage constaté lors des résultats du recensement de 1966 était de 32,90% un taux extrêmement élevé, correspond à une population en chômage de près de 843 000 personnes pour une population totale de 12 millions environ. L'Algérie fait face à ce problème, grâce à une politique globale de développement dont la question de l'emploi est au centre. Le but est de promouvoir l'emploi, d'éradiquer le chômage et de faire face à la demande future de postes d'emploi. L'industrialisation massive, à partir des années 1970, en particulier, a fait que le chômage était une notion pratiquement méconnue et sans effets sociaux grave, le taux enregistre 9.70% en 1985.

5.2.2. La deuxième période allant de 1985 à 2000 :

L'effondrement des prix du pétrole au milieu des années 1980 a affecté le volume et la structure des investissements limitant les possibilités de création de poste d'emploi. En outre, le faible taux de croissance de l'économie en raison la réduction des investissements publics et les faibles performances de l'appareil national de production n'ont pas favorisé une dynamique de création d'emploi. Cette phase critique a coïncidé avec l'arrivée des générations nombreuses sur le marché de l'emploi aggravant la situation. Le taux de chômage qui passe de 9,70% en 1985 à 21,4 % 1987 soit un accroissement de 11 points. Malgré l'effort soutenu de création d'emplois le taux de chômage demeure préoccupant compte tenu du stock important de départ et de l'accroissement rapide de population active avec l'arrivée chaque année de 250 000 à 300 000 nouveaux

demandeurs sur le marché de travail. La population active qui augmente avec un rythme d'accroissement annuel moyen de 3.50% continue d'exercer une pression sur le marché de l'emploi.

La situation se trouve aggravée par la perte de 519 881 emplois et 985 Entreprises en faillite⁵ entre 1994 et 1999, suite à la restructuration des entreprises publiques et le licenciement des milliers de travailleurs. Le chômage féminin était fois 3 dans un espace de 4 ans, il est passé de 156 000 en 1992 à 487 000 femmes en chômage en 1996.

Le licenciement des milliers de travailleurs dû aux mesures prises dans le cadre du plan d'ajustement structurel(PAS) et dans une certaine mesure à la situation sécuritaire qui a prévalu durant la décennie 1990-2000 ont contribué au gonflement des rangs des chômeurs déjà existants⁶.

Le nombre de chômeurs est passé de 853 000 en 1987 à 2 359 000 en 1997 soit près d'un triplement .Ainsi le taux de chômage a progressé régulièrement de 15,13% en 1986 à 24.40% en 1994. Passant par 28% en 1997 pour atteindre la barre des 29.50% en 2000.

5.2.3. La troisième période allant de 2001 à 2014 :

Durant celle -ci, on constate une tendance à la baisse du taux de chômage. Selon les données, la performance de l'économie Algérienne en matière de création d'emplois aurait ainsi permis une baisse globale du taux de chômage de 27.30% à 10.50% en l'espace de 14 ans entre 2001 et 2014. La régression du taux de chômage est due au

redressement et la hausse remarquable des prix du pétrole au cours des dernières années, et cette dernière a permis le lancement du programme de relance économique, qui a créé de nombreux ateliers dans différentes régions du pays en plus des programmes de lutte contre le chômage qui a touché essentiellement les jeunes primo-demandeurs d'emplois (les diplômés ou les sans qualification) et les travailleurs mis hors activité pour des raisons économiques. Selon l'ONS, l'ANEM, est devenu un pôle absorbeur du chômage depuis 2008, tandis que les trois agences spécialisées dans la micro finance (ANSEJ, CNAC et ANGEM) ont contribué, à la fin 2011, à 15 % de la génération d'emplois. Il ne faut pas oublier aussi que la sécurité a joué un rôle important (pour l'investissement par rapport aux années 90).

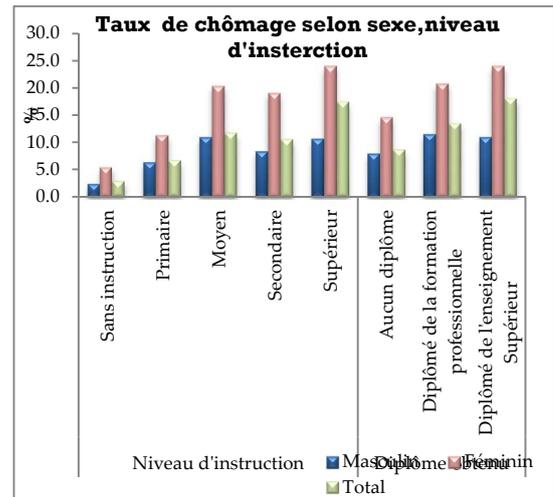
5.2.4. La quatrième période allant de 2015 à 2021 :

Les conditions du marché du travail se sont légèrement dégradées au cours 2015-2021, avec un taux de chômage passant de 11,20 % en 2015 à 11,40 % en 2019. Selon les prévisions de la banque mondiale et FMI, ce taux à enregistrer 14,24% et 14,54% pour les années successive 2020 et 2021 et devrait atteindre 14,86% en 2022.

Par sexe, le taux de chômage a fléchi substantiellement chez les hommes, puisqu'il est passé de 9,90% à 9,10% entre 2015 et 2019. En revanche, le taux de chômage féminin a connu une hausse au cours de cette période, passant de 16,60% à 20,40%. Le taux de chômage des jeunes (16-24 ans) est

passé de 24,16 % en 2016 à 26,90% en 2019, avec 26,70% pour les hommes et 45,30% pour les femmes en 2015 contre 23,60% pour les hommes et 45,10% pour les femmes en 2019.

Graphique N°08 : Le taux de chômage selon le sexe et le niveau d'instruction en 2019.



Source : Etablie a partir des données de l'ONS.

Les résultats de l'enquête de l'ONS 2019, font ressortir que le chômage touche davantage les universitaires, et plus particulièrement les diplômés : alors que le taux de chômage s'établit à 8,70 % auprès de la population n'ayant aucun diplôme, 13,50% auprès des diplômés des instituts et écoles de la formation professionnelle, il atteint 18% auprès des diplômés de l'enseignement supérieur (11% pour le sexe masculin et 23,90% pour le sexe féminin), enregistrant une hausse par rapport à l'année 2015 où il s'établissait à 14,10% (8,20% pour le sexe masculin et 20,20% pour le sexe féminin).

Il ne faut pas oublier que l'Algérie a connue deux chocs pour cette période, le

premier est la chute remarquable des prix internationaux du pétrole en mi - 2014 où le prix de baril passe de 113USD à 31USD en 2016, après il remonte à 54.12USD en 2017, à 71.44USD en 2018 ensuite il baisse à 64.49USD en 2019⁷. Les prix ont dégringolé de 50,90USD en février 2020 à 17,90USD en mars 2020⁸. Le deuxième choc est la pandémie de COVID-19 où elle a frappait le monde entier en 2020. Malheureusement, l'Algérie vit toujours dans ce cercle (deux chocs); ce qui explique cette tendance du taux de chômage.

D'après les résultats de l'enquête d'Ecotechnics en 2020, nombreuses fermetures d'entreprises, particulièrement des PME, et des pertes d'emplois substantielles dans le secteur privé. Près de 60% des PME sondées auraient fermé à la mi-mars, tandis que 63% des travailleurs indépendants auraient dû cesser leurs activités, principalement des commerçants et des artisans. Plus de 70% des travailleurs occasionnels auraient dû arrêter leurs activités après le début du confinement. Si le secteur public n'aurait presque pas connu de licenciements et que les travailleurs à l'arrêt auraient majoritairement perçu leur salaire, la crise sanitaire aurait causé des pertes d'emplois substantielles dans le secteur privé, tandis que la plupart des salariés en arrêt de travail du secteur ne percevraient pas de salaire⁹.

Selon les résultats préliminaires de l'enquête du Ministère du Travail sur l'impact de la crise sanitaire (COVID-19) sur le marché de l'emploi, 334 000 Algériens ont enregistré une baisse de

leur nombre d'heures de travail, 50 000 se sont retrouvés au chômage de façon temporaire ou permanente, et 180 000 ont subi des retards dans le paiement de leurs salaires¹⁰.

6. Estimation des postes d'emploi à créer :

Le nombre de postes d'emploi à créer pour maintenir le niveau actuel du chômage, est égal à la différence entre le nombre de la population occupée de l'année (t) et celui de l'année (t-1).

Tableau N°01 : Evolution du nombre de postes d'emploi à créer selon l'hypothèse centrale de projection à l'horizon 2045.

Années	F. Central
2010-2015	1 163 063
2015-2020	3 123 242
2020-2025	777 700
2025-2030	495 641
2030-2035	455 406
2035-2040	566 955
2040-2045	856 168

Source : résultat du Spectrum et Excel.

Notre étude vise, principalement, à fournir des informations sur les évolutions et les projections de la population d'âge actif ainsi que sur les taux d'activité dans les classes d'âge correspondantes, pour arriver à la fin à estimer le nombre de postes d'emploi à réaliser pour absorber le problème du chômage.

Selon les résultats de la projection¹¹, à partir de 2020, le nombre de postes d'emploi à créer connaîtra une nette régression avec le temps pour les trois scénarios de la fécondité jusqu'au 2035, ensuite il enregistre une augmentation

sensible entre 2035-2040 et 2040-2045. Pour maintenir le niveau du chômage à 10%, les autorités Algérienne doivent prendre des mesures pour créées plus de 3.12 millions de postes (3.11 millions minimum et 3.13 millions maximum) au cours de la période (2015-2020) et de 856 168 postes (773 324 minimum et 939284 maximum) pour la fin de la période de la projection (2040- 2045).

En générale, la diminution des postes créés pendant la période de projection est due essentiellement à la baisse de la population active à cause de la baisse de la fécondité, qui commence à émerger à la suite de l'arrivée des membres des générations à faible fertilité à l'âge de l'activité. Par conséquent, l'Etat peut saisir l'occasion et maintenir le rythme de la création d'emplois avec les mêmes taux pour les années précédentes pour absorber davantage le chômage et de lui faire baisser moins de 10%.

7. Conclusion :

Le choc pétrolier de 1986 a révélé la fragilité du système de l'Etat Algérienne et qui a conduit à une série des réformes économiques.

D'après les résultats de notre analyse socioéconomique de la population active Algérienne ; les taux d'activité et d'emploi ont augmenté et le taux de chômage a considérablement diminué il a perdu plus que 17 points entre 2001-2019. Un chômage qui touche de plus en plus les primo-demandeur d'emploi et en particulier les diplômés de l'enseignement professionnel et formation professionnel sans oublier les

in égalités entre les jeunes et les adultes et entre les hommes et les femmes.

Mais cette analyse nous a aussi montré que il est incontestable que les efforts fournis par les pouvoirs publics en matière d'emploi des jeunes sont considérables, comme le démontre la baisse remarquable des taux de chômage, néanmoins la politique actuelle basée essentiellement sur l'aide et la solidarité envers les chômeurs notamment les jeunes, mais malheureusement la plupart des postes créés dans ce cadre de politique sont des postes temporaires (le chômage déguisé).

Selon les résultat de notre projections de population Algérienne, devrait connaitre une baisse du volume des demandeurs potentiels d'emploi (15-59 ans) entre l'année 2015 et 2035, ce qui induit une opportunité démographique qui permet aux pouvoirs publics, à moyen terme, d'éponger le volume accumulé de demandes d'emploi des jeunes, dans le but d'atteindre le plein emploi. En conséquence, nous recommandons ce qui suit :

- ✓ Mettre en place les mécanismes et les processus qui permettent de lutter contre le chômage sans l'échanger par la précarité de l'emploi.
- ✓ L'Algérie a investi et investit énormément dans la formation afin de préparer les jeunes à participer au développement. Malheureusement beaucoup de ces potentialités, particulièrement celles inhérentes aux connaissances et aux savoir-faire, se perdent en années de

chômage, sous emploi ou migration etc. Le manque de lien et de connexion entre les entreprises et l'université, et d'inclusivité d'emplois et de création d'activités, sont de nature à être corrigés.

- ✓ L'état doit profiter du capital cognitif des jeunes dans une perspective d'économie fondée sur la connaissance et mettre en place les outils nécessaires pour développer l'esprit de recherche en entreprise et développer les mécanismes facilitant la création de passerelles entre les chercheurs universitaires et les acteurs du secteur socio-économique.
- ✓ Introduire dans le système éducatif des modules sur l'Entreprenariat et les capacités managériales, et dispenser des formations au niveau des universités sur les techniques de rédaction des brevets et de la propriété intellectuelle.

8. Liste Bibliographique:

▪ Thèses et dissertations:

- DELANDA. AISSA, le rôle de développement social et économique dans le changement démographique, thèse de doctorat d'état, 2004.
- HAFAD, T, 2009, l'ajustement structurelle ses effet sur les phénomènes démographique cas de l'Algérie, thèse de doctorat d'état.
- SABEUR CHOUIREF MOKHTARIA ; 2018 ; Impact du développement socio-économique sur l'emploi et la jeunesse en Algérie entre 2000-2014 (dans le cadre des programmes économiques)-Projection jusqu'au 2045 ; thèse de doctorat ; Université d'Oran 2 ; Algérie.

▪ Articles:

- MAATOUK, B, 1998, Algérie quelques effets socio- économiques colloque -P.A.S et perspectives de l'économie algérienne, AUDRU, CREAD, Alger, p.12.
- **Publication de l'ONS :**
- ONS, 1962-2011, Rétrospective Statistique
- ONS, 2020, bulletins statistiques, N°890.
-
- **Sites web:**
- <https://prixdubaryl.com/petrole-index/petrole-algerie.html>
- <https://www.insp.dz/>
- <https://www.liberte-algerie.com/actualite/choc-massif-349782>
- <https://www.algerie-eco.com/2020/08/16/impact-negatif-de-la-covid-19-pres-de-50-000-travailleurs-ont-perdu-leur-emploi/>

¹ <https://www.insp.dz/>

² ONS, 1962-2011, Rétrospective Statistique

³ ONS, 2020, bulletins statistiques, N°890.

⁴ HAFAD, T, 2009, l'ajustement structurelle ses effet sur les phénomènes démographique cas de l'Algérie, thèse de doctorat d'état.

⁵ MAATOUK, B,1998, Algérie quelques effets socio- économiques colloque -P.A.S et perspectives de l'économie algérienne, AUDRU, CREAD, Alger, p.12.

⁶ DELANDA. AISSA, le rôle de développement social et économique dans le changement démographique, thèse de doctorat d'état, 2004.

⁷ Donnée tirée du site : <https://prixdubaryl.com/petrole-index/petrole-algerie.html>

⁸ Ibid.

⁹ Donnée tirée du site : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/choc-massif-349782>

¹⁰ Donnée tirée du site : <https://www.algerie-eco.com/2020/08/16/impact-negatif-de-la-covid-19-pres-de-50-000-travailleurs-ont-perdu-leur-emploi/>

[19-pres-de-50-000-travailleurs-ont-perdu-leur-emploi/](#)

¹¹ SABEUR CHOUIREF MOKHTARIA ; 2018 ; Impact du développement socio-économique sur l'emploi et la jeunesse en Algérie entre 2000-2014 (dans le cadre des programmes économiques)-Projection jusqu'au 2045 ; thèse de doctorat ; Université d'Oran 2 ; Algérie ; p.209-210.